



Municipalité de
Sainte-Aurélie

Offre d'emploi

MONITEUR-COORDONNATEUR TERRAIN DE JEUX POSTE TEMPORAIRE

DIRECTION DES LOISIRS

Durée de l'affichage : du 12 mars au 26 avril 2019 (16 h)
Nombre de poste (s) à combler : un (1)

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la supervision du directeur général, le moniteur-coordonnateur du terrain de jeux s'assure que les activités reliées au terrain de jeux, pour l'été 2019, se déroulent dans le respect des politiques établies par le conseil municipal et dans l'optique d'une offre de service de loisirs de qualité.

RESPONSABILITÉS

Rôle opérationnel

- Le moniteur-coordonnateur élabore un programme d'activités diversifié pour faire participer les enfants.
- Il prépare les documents publicitaires nécessaires aux inscriptions, de même que les formulaires d'inscription.
- Il est responsable d'un groupe de jeunes d'âge primaire pour environ sept (7) semaines.
- Il est responsable des jeunes qui prennent leur repas sur place le midi et de ceux qui vont au service de garde.
- Il assure la sécurité et le bon fonctionnement du camp de jour en faisant respecter l'horaire et les consignes de sécurité et en assurant la propreté des lieux.
- Il dispense les premiers soins au besoin et remplit tout rapport connexe.

Rôle de communication

- Le moniteur-coordonnateur répond aux interrogations qu'il reçoit de citoyens, de groupe de citoyens, d'associations, d'organismes, de comités ou d'autres entités.

Rôle de gestion

- Le moniteur-coordonnateur voit à la gestion matérielle des installations et à la gestion des inventaires d'équipements, des fournitures, des jeux, etc.

Rôle d'analyse

- Le moniteur-coordonnateur remet un rapport sur les activités et l'achalandage du camp de jour, en mentionnant également tous les autres éléments qu'il juge pertinents.
- Il recommande à la direction générale toute amélioration devant être portée à sa connaissance.

EXIGENCES POUR LE POSTE

- Être âgé de 15 ans ou plus et, à l'automne 2019, être inscrit aux études à temps complet.
- Cours de premiers soins à jour (un atout).
- Être disponible pour travailler sur des heures allant de 7 h 30 à 17 h 30 (horaire variable), et ce, à compter du 25 juin 2019.
- Être disponible avant cette date pour de la planification.

SALAIRE

Le salaire et les conditions de travail seront déterminés selon l'expérience.

APPLICATION

Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son « Curriculum vitae » en mentionnant le poste au plus tard le 26 avril 2019 (16 h), à l'adresse ci-dessous :

Municipalité de Sainte-Aurélie

164 chemin des Bois-Francis, Sainte-Aurélie QC, G0M 1M0

Tél. 418 593-3021 | Téléc. 418 593-3961 | munsteau@sogetel.net | www.ste-aurelie.qc.ca